

02

Sécurité routière: voiture sans permis

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Travailleurs handicapés d'ESAT concernés par la problématique

Durée

4 jours

Organisme de formation

☞ TLC

Lieux & dates

☞ Groupe 1

DOUAI

Les 23 & 24 mai 2022

+ Les 30 & 31 mai 2022

☞ Groupe 2

DUNKERQUE

Les 12 & 13 sep. 2022

+ Les 19 & 20 sep. 2022

☞ Groupe 3

LAON

Les 24 & 25 oct. 2022

+ Le 31 octobre 2022

+ Le 2 novembre 2022

Interlocuteur Opcosanté

Chloé DEMEYERE

chloe.demeyere@opco-sante.fr

Contexte

L'insertion sociale et professionnelle d'un individu est étroitement liée à ses capacités à s'insérer dans l'espace routier. Savoir être conducteur en voiturette et apprendre à gérer seul et en sécurité ses déplacements est pour beaucoup de travailleurs handicapés la seule manière d'accéder à l'autonomie. Ce besoin d'autonomie se traduit fréquemment par un désir d'indépendance dans les moyens de déplacement.

Ainsi les professionnels d'ESAT deviennent de plus en plus des usagers de la route dans le même temps où le risque routier constitue la première cause d'accident du travail.

Les travailleurs handicapés d'ESAT se déplacent pour venir au travail, ainsi que sur leur lieu de travail. Quelque soit le mode de déplacement, il existe des règles à respecter pour ne pas se mettre en danger et ne pas mettre en danger les autres. Par ailleurs, pour être davantage autonomes dans leurs déplacements, il leur faut connaître certaines règles, techniques et astuces.

Quel que soit le mode de transport choisi par le travailleur handicapé et selon ses capacités, il devra acquérir un minimum de savoir pour se déplacer sans risque en tant qu'usager de la route.

Objectifs

- ☞ Connaître les différentes signalisations de base spécifiques en voiture sans permis
- ☞ Pouvoir se déplacer en voiturette en toute sécurité et en respectant les règles du Code de la route
- ☞ Se repérer sur un plan, savoir rechercher un itinéraire (utilisation des outils informatiques)
- ☞ Identifier les risques lors des déplacements :
- ☞ Que faire en cas d'accident ?
- ☞ Que faire quand on est perdu ou en cas de situation inattendue (panne, intempéries ...)
- ☞ Connaître les risques routiers, comprendre leurs conséquences, les prévenir
- ☞ Connaître les règles fondamentales de la sécurité routière

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Jour 1 :

- ☞ Connaître l'essentiel du code de la route
- ☞ Les signalisations de bases spécifiques aux voitures sans permis
- ☞ Evaluations de ce qui a été vu le matin

Jour 2 :

- ☞ Descriptif du véhicule

- ⇒ Atelier sur simulateur ou dans un véhicule en embarqué
- ⇒ Que faire quand on est perdu ou en cas de situations inattendues
- ⇒ Appropriation du maniement d'un appareil de navigation informatique, quelle que soit la marque utilisée
- ⇒ Anticiper les risques d'accident par un entretien régulier de sa voiture

Jour 3 :

- ⇒ Sécurité routière : Description des risques et moyens de prévention sur la route
- ⇒ Danger et conscience du danger : facteurs aggravants et conduite à risques et leurs Conséquences
- ⇒ Prévention des risques
- ⇒ Engagement sur un « code de bonne conduite »

Jour 4 :

- ⇒ Que faire en cas d'accident ?
- ⇒ Que faire en cas de panne ?
- ⇒ Précautions à prendre en cas d'intempéries